

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Direction de la sécurité de l'aviation civile

Décision du 1^{er} février 2024 portant délégation de signature au sein de l'échelon central de la direction de la sécurité de l'aviation civile

NOR : TREA2403197S
(Texte non paru au Journal officiel)

Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,

Vu la sixième partie législative et la sixième partie réglementaire du code des transports ;

Vu le décret n°2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2019 modifié portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu la décision du 25 janvier 2024 portant organisation de l'échelon central de la direction de la sécurité de l'aviation civile,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, à M. Frédéric Médioni, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, adjoint au directeur de la sécurité de l'aviation civile.

Article 2

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la direction de programmes « drones » mentionnée à l'article 12 de la décision du 25 janvier 2024 susvisée, à M. David Comby, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur du programme « drones ».

Article 3

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la direction « ressources et compétences » mentionnées à l'article 2 de la décision du 25 janvier 2024 susvisée, à :

- Mme Naïma Lagdaa, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, directrice « ressources et compétences » ;
- M. Laurent Brunel, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjoint à la directrice « ressources et compétences ».

Article 4

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la direction « ressources et compétences » mentionnées à l'article 2 de la décision du 25 janvier 2024 susvisée, à :

- M. Rémy Jaeck, attaché d'administration de l'Etat, chef du pôle « synthèse et pilotage des ressources humaines » ;
- Mme Christelle Degardin, attachée d'administration de l'Etat, adjointe au chef du pôle « synthèse et pilotage des ressources humaines » ;
- Mme Christelle Barreau, attachée d'administration de l'Etat, cheffe du pôle « pilotage des ressources financières » ;
- Mme Farida Benbekhrite, attachée d'administration de l'Etat, adjointe à la cheffe du bureau « pilotage des ressources financières » ;
- Mme Isabelle Salhi, attachée d'administration de l'Etat, cheffe du pôle « pilotage de la formation des compétences ».

Article 5

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la direction « coopération européenne et réglementation de sécurité » mentionnées à l'article 3 de la décision du 25 janvier 2024 susvisée, à :

- M. Nicolas Marcou, ingénieur des ponts, des eaux et forêts, directeur technique « coopération européenne et réglementation de sécurité » ;
- M. Louis Teodoro, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjoint au directeur technique « coopération européenne et réglementation de sécurité ».

Article 6

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la direction « coopération européenne et réglementation de sécurité » mentionnées à l'article 3 de la décision du 25 janvier 2024 susvisée, à :

- M. Frantz Chout, attaché d'administration de l'Etat, chef du pôle « personnels de l'aviation civile » ;

- Mme Isabelle Lemarcis, attachée d'administration de l'Etat, adjointe au chef du pôle « personnels de l'aviation civile » ;
- Mme Mireille Chabroux, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile, cheffe du pôle « aéronefs et opérations aériennes » ;
- M. Olivier Outtier, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjoint à la cheffe de pôle « aéronefs et opérations aériennes » ;
- M. Thomas Iacono, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du pôle « sécurité aéroportuaire » ;
- Mme Christine Roure, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjointe au chef du pôle « sécurité aéroportuaire ».

Article 7

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la direction « personnels navigants » mentionnées à l'article 4 de la décision du 25 janvier 2024 susvisée, à :

- M. Didier Rouzet, agent contractuel, directeur technique « personnels navigants » ;
- Mme Muriel Belzunce, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjointe au directeur technique « personnels navigants » ;
- M. Eric Brodbeck, agent contractuel, adjoint au directeur technique « personnels navigants » et chef du pôle « expertises personnels navigants ».

Article 8

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la direction « personnels navigants » mentionnées à l'article 4 de la décision du 25 janvier 2024 susvisée, à :

- M. François Cougnaud, agent contractuel, adjoint au chef du pôle « expertises personnels navigants » ;
- M. Maxime Alirot, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du pôle « formations, écoles et simulateurs » ;
- M. Eric Maljournal, agent contractuel, adjoint au chef du pôle « formations, écoles et simulateurs » ;
- Mme Nathalie Gilliers, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile, cheffe de la subdivision « simulateurs de vols » au sein du pôle « formations, écoles et simulateurs » ;
- M. Victor Naudin, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de la subdivision « organismes de formation » au sein du pôle « formations, écoles et simulateurs » ;
- Mme Christelle Zimmermann, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile, cheffe du programme « réglementation et méthodes FOR » au sein du pôle « formations, écoles et simulateurs » ;
- Mme Anne Séré, attachée d'administration de l'Etat, cheffe du pôle « examens » ;
- Mme Fabienne Gouin, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjointe à la cheffe du pôle « examens » ;
- M. Arnaud Boyer, assistant d'administration de l'aviation civile, responsable de site d'examens ;

- M. Jean-Marc Lapène, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du pôle « licences » ;
- M. Nicolas Gandolfo, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjoint au chef du pôle « licences » ;
- M. Nicolas Tecles, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de programme au pôle « licences » ;
- Mme Sandrine Ndoko, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile, inspectrice de surveillance au pôle « licences » ;
- Mme Laure Saysset, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile, cheffe de la subdivision « titres aéronautiques » au sein du pôle « licences » ;
- M. le docteur René Germa, agent contractuel, médecin-évaluateur, chef du pôle « médical » ;
- Mme la docteure Patricia Maruani, agente contractuelle, médecin-évaluateur, adjointe au chef du pôle « médical » ;
- M. le docteur Barthélemy Barateig, agent contractuel, médecin-évaluateur au pôle « médical » ;
- M. le docteur Patrice Guillemautot, agent contractuel, médecin-évaluateur au pôle « médical » ;
- M. Jean-Christophe Saluste, assistant d'administration de l'aviation civile, chef de la subdivision « gestion médico-administrative » au sein du pôle « médical ».

Article 9

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la direction « navigabilité et opérations » mentionnées à l'article 5 de la décision du 25 janvier 2024 susvisée, à :

- M. François-Xavier Dulac, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur technique « navigabilité et opérations » ;
- Mme Carole Lenck, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, adjointe au directeur technique « navigabilité et opérations ».

Article 10

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la direction « navigabilité et opérations » mentionnées à l'article 5 de la décision du 25 janvier 2024 susvisée, à :

- Mme Sylvie Morales, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile, cheffe du pôle « méthodes, qualité et compétences » ;
- M. Claude Mas, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjoint à la cheffe du pôle « méthodes, qualité et compétences » ;
- M. Benoît Pinon, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du pôle « navigabilité » ;
- M. Raphaël Aubert, agent contractuel, adjoint au chef du pôle « navigabilité » ;
- M. Alexandre Leboulanger, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chargé de mission au pôle « navigabilité » ;

- M. Stéphane Zunino, agent contractuel, ingénieur affecté au pôle « navigabilité » ;
- M. Stéphane Mangin, agent contractuel, chargé de mission au pôle « navigabilité » ;
- Sébastien Servain, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du pôle « systèmes et techniques » ;
- M. Richard Amy, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjoint au chef du pôle « systèmes et techniques » ;
- M. Jérôme Hamon, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du pôle « inspection au sol aéronefs » ;
- M. Andy Dufour, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, chef du pôle « opérations avions » ;
- M. Arnaud Grangennois, agent contractuel, adjoint au chef du pôle « opérations avions » ;
- Mme Quitterie Henry de Villeneuve, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile, cheffe du pôle « opérations hélicoptères et aviation générale » ;
- M. David Espert, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjoint à la cheffe de pôle « opérations hélicoptères et aviation générale ».

Article 11

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la direction « aéroports et navigation aérienne » mentionnées à l'article 6 de la décision du 25 janvier 2024 susvisée, à :

- M. Jean-Claude Gouhot, ingénieur des ponts, des eaux et forêts, directeur technique « aéroports et navigation aérienne » ;
- M. Yann Le Fablec, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale, adjoint au directeur technique « aéroports et navigation aérienne ».

Article 12

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la direction « aéroports et navigation aérienne » mentionnées à l'article 6 de la décision du 25 janvier 2024 susvisée, à :

- M. François Dubuisson, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du pôle « aéroports » ;
- M. Sylvain de Buyser, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjoint au chef du pôle « aéroports » ;
- M. Antony Delclos, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjoint au chef du pôle « aéroports » ;
- M. Arnaud Grut, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du pôle « certification des prestataires de services de navigation aérienne » ;
- M. Yannick Defrance, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjoint au chef du pôle « certification des prestataires de navigation aérienne » ;
- M. Francis Segura, attaché d'administration de l'Etat, adjoint au chef du pôle « aptitudes des personnels de la navigation aérienne » ;

- M. le docteur Christophe Capitaine, agent contractuel, médecin-évaluateur auprès du pôle « aptitudes des personnels de la navigation aérienne » ;
- M. le docteur Joël Picard, agent contractuel, médecin-évaluateur du pôle « aptitudes des personnels de la navigation aérienne » ;
- M. Antoine Hervé, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du pôle « systèmes et matériels de la navigation aérienne » ;
- M. Frédéric Thomas, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjoint au chef du pôle « systèmes et matériels de la navigation aérienne ».

Article 13

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la direction « sûreté » mentionnées à l'article 7 de la décision du 25 janvier 2024 susvisée, à :

- Mme Frédérique Gély, administratrice de l'Etat, directrice technique « sûreté » ;
- Mme Florence Wibaux, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjointe à la directrice technique « sûreté ».

Article 14

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exception des décrets, dans la limite des attributions de la direction « sûreté » mentionnées à l'article 7 de la décision du 25 janvier 2024 susvisée, à :

- Mme Nathalie Véga, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chargée de mission « fret » rattachée à la directrice technique « sûreté » ;
- M. Michel El-Maari, attaché d'administration de l'Etat, chef du pôle « pilotage de la surveillance » ;
- Mme Marion Collin, attachée d'administration de l'Etat, adjointe au chef du pôle « pilotage de la surveillance » ;
- M. Raphaël Alexandre, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjoint au chef du pôle « référentiels et application de la réglementation » ;
- Mme Emmanuelle Périllat, attachée d'administration de l'Etat, cheffe du pôle « performances ».

Article 15

La décision du 20 décembre 2023 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile – échelon central) est abrogée.

Article 16

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait le 1^{er} février 2024

Pour le directeur de la sécurité de l'aviation civile,
et par délégation,
Le directeur adjoint de la sécurité de l'aviation civile
F. MEDIONI